

Présentation de l'enquête publique PLUiH

La Communauté de Communes du Pays de Mortagne s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH). Le projet de PLUiH a été arrêté par le conseil communautaire le 24 octobre 2018.

Ce document constituera la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes de travaux, à travers son règlement et son plan de zonage.

Dès à présent, vous pouvez consulter l'ensemble des pièces constituant ces deux dossiers. Vous pourrez transmettre vos observations à l'ouverture de l'enquête publique prévue en début d'année 2019.

Les documents sont consultables à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/1059>



Rappel concernant l'urbanisme



Pour tous les travaux de construction, d'agrandissement, de changement d'ouverture, de réfection de toiture ou de façade - **vous êtes tenus de déposer un permis de construire ou une déclaration de travaux** : cela permet de vérifier la compatibilité de vos travaux avec les règles d'urbanisme de chacune des zones, et en particulier les règles du « site patrimonial remarquable ».

N'oubliez pas, à la fin du chantier, de déposer la **déclaration de fin de travaux** qui vous permettra d'obtenir le certificat de conformité.

L'absence de certificat de conformité bloquera lors d'une vente la signature des actes notariés.

Il est conseillé à ceux qui auraient fait des travaux sans déclaration de régulariser leur situation afin d'éviter à terme ce genre de désagrément.

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

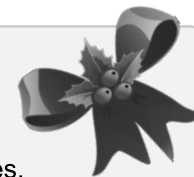
Permanence des élus : samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – janvier 2019

Bonne année 2019



C'est toujours avec le même plaisir que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite tant professionnelle que personnelle pour vous et vos proches.

Que l'année 2019 vous apporte les réponses à vos attentes, mais aussi vous incite à apprécier les bons moments que la vie vous apporte.

L'année 2018 n'aura pas été une année de grands travaux comme en 2017 où vous aviez vu se réaliser la restauration de l'Ancienne Mairie et l'aménagement de la rue des Doutes.

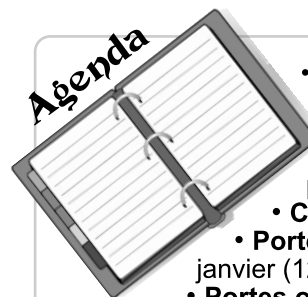
La réflexion sur la démolition-restauration de l'usine, l'aménagement d'un local adapté à l'accueil d'un commerce de proximité, la consolidation d'urgence de l'église Saint-Nicolas ont été longues et compliquées, mais devraient aboutir en 2019. L'aménagement des 24 lots du lotissement des Érondes est maintenant terminé, et les ventes ont commencé.

La coopération entre la municipalité, les services et les associations est fructueuse. Elle a permis entre autres l'organisation des animations estivales et de l'animation de Noël sous les halles, l'établissement d'une convention avec le Foyer des Jeunes, le maintien de la 3e classe à l'école Jacques-Yves Cousteau, etc.

Voici succinctement quelques-unes des actions réalisées par la commune. Je vous invite à la présentation plus complète qui en sera faite le **11 janvier à 19 heures à la salle polyvalente**, lors de la cérémonie des vœux.

Le Conseil Municipal et moi-même serons heureux de vous accueillir et de partager avec vous le verre de l'amitié.

Michel Blanchet



- **Vœux de la Municipalité** : vendredi 11 janvier 19 heures - salle polyvalente
- **AG du Club de l'Amitié** : jeudi 17 janvier 14h30, s. poly.
- **Concours de belote du volley** : 19 janvier de 14 à 20 h s. polyvalente.
- **Collecte de l'aluminium** : 25 janvier École Notre-Dame
- **Portes ouvertes école Cousteau** : 25 janvier (17-19h30) et 26 janvier (12-12h)
- **Portes ouvertes école Notre-Dame** : 25 janvier de 18 à 20 heures.
- **Portes ouvertes de la bibliothèque** : samedi 26 janvier
- **Spectacle musical Kazi Klassic** le 3 février salle polyvalente
- **Concours de belote de l'amicale des pompiers** : 16 février à 14h, s. polyvalente
- **Vide-grenier du judo** le 24 février, salle des sports.

Vœux de la Municipalité

Le Maire et le Conseil Municipal invitent tous les Teiphaliens aux traditionnels vœux de la Municipalité le **vendredi 11 janvier à 19 heures** à la salle polyvalente.

Nous y partagerons un verre de l'amitié.



Vide-grenier du judo

Le **24 février** aura lieu le désormais traditionnel vide-grenier du judo à la salle des sports.
De 8h à 18h pour le public.
Pour les exposants, installation à partir de 6h.
Tarifs : 5€ le m/l de table en intérieur, et 5€ l'emplacement de 2m x 2m 50 en extérieur.
Fiche d'inscription au 07 77 75 31 77 ou a jctg@hotmail.fr.



AG du Club de l'Amitié

Rappel : le 17 janvier 2019 dès 9h30 à la salle polyvalente, des animations sont proposées toute la journée par une entreprise.

Apéritif et repas gratuit à 12 h
AG/paiement des cotisations à 14 h
Chansons et danses à 15 h
Galette des rois à 17 h

Inscriptions obligatoires à déposer dans la boîte aux lettres du Club (ancienne Mairie)



Le plan d'eau du château a été empoissonné

Lundi 10 décembre 2018, l'association de pêche « Le Goujon Teiphalien » a procédé à l'empoissonnement du plan d'eau.

Carpes, anguilles, brochetons, perches, tanches et gardons ont rejoint les eaux qui bordent le Château de Tiffauges.

Afin que le poisson puisse s'installer tranquillement, il a été décidé de **fermer toute pêche sur le plan d'eau jusqu'au 20 janvier 2019.**



Respirez-vous du radon dans votre logement ?



Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui peut s'infiltrer dans votre maison et nuire à votre santé.
Des actions de protection simples et efficaces existent !

3 réunions d'information

pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne :

Mardi 8 janvier, à 20h, salle de la Cave à **Mortagne-sur-Sèvre**

Jeudi 10 janvier, à 20h, Château de la Landebaudière à **La Gaubretière**

Jeudi 17 janvier, à 20h, salle de l'Îlot à **Saint-Laurent-sur-Sèvre**

Distribution gratuite de dosimètres
pour mesurer la concentration en radon des habitations.



La société est un sous-traitant de premier rang en usinage à commande numérique et traditionnel de pièces acier, inox, titane, aluminium et plastique. De la pièce unitaire à la moyenne série, du prototype à la pièce de maintenance, de la simple fabrication à l'aide à la conception et jusqu'à l'assemblage, LUSSAULT est présente pour répondre aux besoins des industriels de la région.





École Notre-Dame

Les élèves de l'école ont été bien actifs sur cette période de fin d'année.

Une matinée a été consacrée à la confection de bricolages de Noël pour décorer les classes : les grands aidant les petits pour la motricité plus fine et plus délicate.



Au cours du marché de Noël de TIFFAUGES nous avons tenu des permanences (enfants et adultes), sous les halles, pour vendre nos étoiles confectionnées avec Fabien Gabard. Les élèves étaient bien impliqués pour rendre la monnaie. Un bénéfice de plus de 800 € a été réalisé. C'est un grand bravo pour la commission « classe découverte ».

Nous finissons la période par un temps fort qui est la célébration de Noël, le jeudi 20 à l'église. Tous les enfants participent à ce temps de partage, avec les prêtres et les catéchistes, qui est bien du ressort de notre identité d'école catholique.

Rendez-vous est donné pour nos portes ouvertes : les nouvelles familles devraient recevoir notre nouvelle plaquette réalisée par des parents d'élèves.

PORTES OUVERTES

**École Notre Dame
TIFFAUGES**

**Vendredi
25
janvier
2019**

**18H00
20H00**



Rappel : l'école Notre-Dame de Tiffauges collecte l'**aluminium** pour aider à financer la classe découverte des élèves de CE2 - CM1 - CM2. Vous pourrez déposer vos objets en aluminium lors des portes ouvertes de l'école, le vendredi 25 janvier de 17h30 à 19h30.

CONSEIL MUNICIPAL du 6 décembre 2018 (suite)

6 – PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion va engager en 2018 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour le « risque prévoyance ».

7 – AVENANT ASSAINISSEMENT EU EP GRANDE RUE & RUE DES MOINES

L'enveloppe estimative des travaux de mise en séparatif du réseau des eaux usées et de création d'un réseau des eaux pluviales – Grande rue et rue des Moines, était initialement évaluée à 44 300.00 € HT. Le Conseil Municipal décide avec douze voix pour et une abstention, d'approuver l'avenant basé sur le forfait définitif, qui se monte à la somme de 60 184,50€ HT.

8 – CONVENTION AMO AVEC LA SEMMO

Le Conseil Municipal décide, à onze voix pour et deux abstentions, d'approuver la convention avec la SEMMO pour accompagner la collectivité dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la requalification du site de l'ancienne usine Albert. Le montant des honoraires est fixé à 18 000 €.

9 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES ASSURANCES

Dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurance de la Commune, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022, un avis d'appel public à concurrence a été lancé. Le marché a été passé selon la procédure adaptée et a fait l'objet de plusieurs lots :

- lot n°1 : **DOMMAGES AUX BIENS**
- lot n°2 : **RESPONSABILITE CIVILE ET RISQUES ANNEXES**
- lot n°3 : **PROTECTION JURIDIQUE PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS ET DES ELUS**
- lot n°4 : **VEHICULES A MOTEUR – AUTO COLLABORATEURS EN MISSION**

Après examen du rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'assureur Groupama pour l'ensemble des lots.



CONSEIL MUNICIPAL du 6 décembre 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. GIRAUDET, PAVAGEAU, ARNOU, GREFF, POUPELIN, TROPÉE, MICHINEAU, JOSSE, GUILLET

Absents : MM. BROCHU, ROUZIÈRE, PROVOST

Procuration : Monsieur BROCHU à Madame BRÉMOND

Secrétaire de séance : Madame POUPELIN

1 – DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Renonciation au droit de préemption pour 10 parcelles

2 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Vidange et révision Berlingo (CHACUN-575.88€)
- Vidange et révision Boxer Benne (CHACUN-608.94€)
- Effacement des réseaux (SYDEV – 7722.00 €)
- Honoraires Niguès (Niguès – 1630.60€)
- Propane Salle Polyvalente (PRIMAGAZ – 1710.98 €)
- Entretien Espaces Naturels Sensibles (SACHOT – 618.74 €)
- Pneus tracteur (REVELAUD – 739.20 €)
- Honoraires renégociation des contrats d'assurance (DELTA - 816.00 €)
- Marché de Producteurs (Chambre d'Agriculture – 1260.00 €)

3 – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent emprunter une propriété communale. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'approuver une convention de servitude à cet effet.

4 – PARTICIPATION À UNE SORTIE SCOLAIRE ÉCOLE COUSTEAU

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une aide de 5€ par élève, pour les élèves ayant participé à la sortie de fin d'année de l'école Jacques Yves Cousteau. Cette aide sera versée à l'Amicale Laïque. Les aides seront plafonnées à 1000.00 € pour le cout des transports pour les sorties scolaires de l'année 2018/2019.

5 – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION KELA

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver une convention avec l'association Kela qui s'engage à employer Assetou SIABATE en tant qu'artiste chorégraphe et deux musiciens dans le cadre du projet scolaire mené par les enseignants scolaires de l'école J-Y Cousteau. Ils encadreront six classes de niveaux maternelle et primaire dans des ateliers chorégraphiques.

Le prix de la prestation est évalué à 1263.30 €. La DDAC a accordé une subvention de 1200€, la différence de 63,30€ sera prise en charge par l'amicale.

Le Tennis Entente du Bocage c'est....

47 Licenciés dès 5 ans !

- **3 communes** : La Bruffière, Les Landes Génusson, Tiffauges
- **Des terrains** dans les 3 communes
- **Des entraîneurs qualifiés** : Julien Bonnaud et Anthony Houllier
- Des tarifs volontairement **abordables**
- Des équipes **adultes et jeunes** dès 5 ans !
- Des cours pour tous, débutants, initiés et confirmés, en loisirs, ou compétitions !



Petit Focus sur La Galaxie Tennis :

On peut commencer le tennis **dès 5 ans** avec des balles et terrains adaptés !

Terrain **blanc** : **dès 5 ans** / 8 m de long sans filet ballon 20 cm
Terrain **violet** : **dès 6 ans** / 11 m avec filet balle 15 cm
Terrain **rouge** : **dès 6 ans** / 12,8 m avec filet balle rouge
Terrain **orange** : **dès 7 ans** / 18 m avec filet balle orange
Terrain **vert** : **dès 9 ans** / Court de tennis traditionnel balle verte



Les entraînements c'est....

le **lundi soir** aux Landes Génusson, Le **samedi matin** à La Bruffière et on espère un retour sur Tiffauges en 2019 !



Le TEB c'est aussi

Des temps forts :

Sortie aux Internationaux de Vendée, des animations pendant les vacances, participation au marché de Noël de Tiffauges, tournois, plateaux, portes ouvertes en Juin...

Un bureau dynamique à votre écoute :

Christophe Godard et Sabine Simonneau - Présidence
Myriam Richard - Secrétaire
Jessica Levoyer - Trésorière

Membres Très actifs : Marine Tricoire - Référente championnat et animations

Anthony Chupin - Marché de Noël et autres actions de subventions

Valérie Née - Soutien à la trésorerie et Marché de Noël

Sébastien Richard - Lien avec l'ASBD et soutien aux animations

Ça vous tente ? Nous serons très heureux de vous rencontrer, alors n'hésitez pas !

Secrétariat du TEB tennisententebocage@gmail.com

facebook [@asbd.tennis.entente.bocage](https://www.facebook.com/asbd.tennis.entente.bocage)

Protégez-vous des arnaques - suite !



Le 7 novembre, le lieutenant Arnaud Bourreau de la Gendarmerie de Mortagne était venu faire une présentation à plus de 20 aînés Teiphaliens sur l'important sujet de la sécurité. Nous vous avons présenté la première partie de ses recommandations dans le Teipha'lien de novembre 2018, en voici donc la suite :

• En cas d'absence durable :

- Avertissez vos voisins ou votre concierge
- Faites relever votre courrier par une personne de confiance : une boîte pleine révèle une longue absence
- Votre domicile doit paraître habité (faites ouvrir vos volets régulièrement)
- **Pas de répondeur téléphonique qui indiquerait votre absence**
- Signalez votre absence pendant les vacances scolaires à la Gendarmerie, des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »

• En cas de cambriolage :

- **Ne touchez à rien** pour permettre aux enquêteurs de travailler
- Contactez immédiatement la Gendarmerie **de chez un voisin**
- Si les cambrioleurs sont toujours sur place, **ne prenez aucun risque inconsidéré**, privilégiez la prise de renseignements : véhicule, langage, vêtements...
- Avant l'arrivée de la Gendarmerie, protégez l'accès aux traces et indices éventuels à l'intérieur comme à l'extérieur
- Déposez plainte à la gendarmerie, mentionnez le vol de pièces administratives le cas échéant
- Faites opposition à vos chèquiers et cartes de crédit s'ils ont disparu
- Déclarez le vol à votre assureur

• Vol à l'arraché :

- Faites vous accompagner lorsque vous allez percevoir de l'argent, et dissimulez aussitôt vos espèces
- Ne transportez pas de sommes d'argent trop importantes ni de bijoux trop voyants. Vos biens seront moins accessibles dans vos poches intérieures fermées que dans les latérales
- Marchez face aux voitures, hors des zones d'ombre et près du mur en tenant votre sac en bandoulière et fermé **du côté opposé à la chaussée**
- Si un individu vous suit, approchez vous des autres passants ou entrez dans lieu animé.
- En cas d'agression, **criez « au secours »**.
- Attention aux mouvements de foule et aux deux-roues qui circuleraient sur le trottoir

CONSEIL MUNICIPAL du 22 novembre 2018 (suite)

7 – VERSEMENT ANTICIPE DE SUBVENTION AU CHÂTEAU DES LOISIRS
Un Contrat Enfance Jeunesse avait été signé pour la période 2015-2019. Ce contrat entre la CAF et la commune permet entre autres le développement et le soutien du centre d'accueil périscolaire. Dans le cadre de ce contrat, une subvention communale était versée chaque année en plusieurs versements dont un versement en janvier.

En 2018, le CEJ arrivé à son terme, il faut cependant délibérer sur le montant de la subvention qui peut être versée à l'association « Le Château des Loisirs » dans l'attente de la signature d'un nouveau contrat. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se baser sur la participation qui a été versée en 2018 pour l'accueil de loisirs soit 47754,35 €. Les versements se font suivant l'échéancier suivant : 50 % en janvier (23 877,18 €), 40 % en juin (19 101,74 €) et 10 % en octobre (4775,43 €).

8 - CIRCUIT DE RANDONNÉE

Dans le cadre de la réactualisation des circuits de randonnées sur le territoire du Pays de Mortagne, un nouveau circuit est proposé pour la commune de Tiffauges, il est visualisable à l'adresse suivante : <https://www.cirkwi.com/fr/circuit/47154-boucle-saint-nicolas>

Classe 88 : 50 ans, ça s'arrose !!!



À cette occasion, la classe 88 de Tiffauges vous invite à une soirée festive et conviviale le samedi 6 avril 2019 à la salle ORS à Treize-Septiers.

Rendez-vous à 19h00 pour l'apéritif suivi d'un repas et d'une soirée dansante.

La soirée est proposée pour la somme de 45€ par personne (règlement à joindre avec l'inscription). Votre réponse et le règlement seront à envoyer à :

Éric Griffon, 19, rue Saint-Lazare 85130 Tiffauges
tel. : 02 51 65 70 21 - courriel eric.griffon@orange.fr

Date limite d'inscription : 1er mars 2019

Mme, M.

☐ participeront à la soirée du 6 avril 2019 et joignent le règlement :
Nombre de personnes : x 45 € =€

☐ Ne participeront pas à la soirée du 6 avril 2019

CONSEIL MUNICIPAL du 22 novembre 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM., ARNOU, GREFF, POUPÉLIN, TROPÉE, MICHINEAU, JOSSE, GUILLET

Absents : Mmes et MM. ROUZIÈRE, GIRAUDET, PAVAGEAU, PROVOST

Procuration : Madame GIRAUDET à Madame ARNOU

Secrétaire de séance : Monsieur Jerry GOURDON

1 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Granulés chauffage (POHU ETS – 1222.65€).

Entretien des Espaces Naturels Sensibles (SACHOT – 4180.18 €)

Entretien vitres (RACAUD - 542.52 € et 201.60 €)

Peinture routière (ORE – 898.32 €)

Réseaux EP/EU rues S-Aubin/Prieuré (MOUILLE – 1108.42 € & 1398.84€)

Remise en état éclairage salle polyvalente (LCIV -687.91 €)

Séparation mobile sur roues salle des sports (INTERSPORT – 2437.50 €)

Pompe immergée arrosage terrain de football (OUVRARD - 5370 €)

Entretien campanaire et paratonnerre (LUSSAULT – 452.34 € et 127.70 €)

2 – CONVENTION AVEC LE FOYER DES JEUNES

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver une convention de partenariat avec le Foyer des Jeunes. Une subvention sera accordée pour l'embauche d'un animateur/coordonateur.

3 – CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine, visant à recueillir des fonds dans le but de restaurer l'ancienne Eglise Saint Nicolas de Tiffauges.

5 – CONVENTION POUR L'ARCHIVAGE COMMUNAL.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver une convention entre la Commune et la Maison des Communes de Vendée en vue du traitement annuel des archives communales.

6 – DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

La Loi n°15-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) prévoit le transfert de la compétence « assainissement des eaux usées » aux communautés de communes à titre optionnel à compter du 1er janvier 2018, et à titre obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

La Communauté de communes du Pays de Mortagne a par une délibération du 12 septembre 2018 confirmé qu'elle prévoit le transfert des compétences « assainissement des eaux usées » à titre optionnel, et « gestion des eaux pluviales urbaines » à titre facultatif, à compter du 1er janvier 2019.

Après avoir été informé des différentes procédures de transfert, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Gaubretière ; et de solliciter une fin de compétence à compter du 31 décembre 2018. Le personnel fera l'objet d'une procédure de mutation effective au 1er janvier 2019.

Protégez-vous des arnaques !

• Vol de votre téléphone portable :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez votre téléphone dans les lieux publics
- Ne le prêtez pas à un inconnu
- En cas de vol, portez plainte, munissez vous de votre code IMEI (15 chiffres) et suspendez votre ligne
- Transmettez la plainte à votre opérateur qui le bloquera

• Vol au distributeur de billets :

- Ne vous laissez pas distraire lorsque vous êtes au distributeur de billets
- Ne laissez pas votre code secret près de votre CB ou dans votre portefeuille, récupérez vos tickets d'achats et de retraits
- Ne communiquez pas votre code, méfiez-vous des personnes qui voudraient vous aider en cas de difficulté avec un distributeur
- Si votre carte est avalée par le distributeur, patientez pour être sûr qu'elle ne ressorte pas. Signalez l'incident à l'établissement contactez le centre d'opposition des CB

• Païement par carte bancaire :

- **Toujours avoir votre carte bancaire en vue** quand vous payez
- **Attention au PSC « paiement sans contact »**
- Signaler une escroquerie à la carte bancaire : Percev@al
- N° d'opposition interbancaire : 0892 705 705

• En cas d'agression :

- N'opposez aucune résistance, préservez votre intégrité physique
- Si un agresseur tente d'arracher votre sac, ne résistez pas, surtout s'il est en scooter ou en roller vous risqueriez d'être projeté au sol et blessé
- Appelez au secours et n'hésitez pas à garder un sifflet sur vous
- Notez le signalement de votre agresseur et appelez immédiatement le 17 ou le 112
- Déposez une plainte à la Gendarmerie

• Piéton :

- Empruntez les passages piétons, assurez vous que la voie est libre
- Méfiez-vous des couloirs de bus
- Équipez vous d'un gilet réfléchissant si vous circulez de nuit

• Automobiliste :

- Arnaque au rétroviseur : attention aux faux accidents
- Adaptez la conduite à votre âge, faites vérifier votre vue, ouïe et réflexes
- Attention aux médicaments qui peuvent entraîner une baisse de vigilance
- Effectuez un stage de sensibilisation et de remise à niveau afin de vous mettre à jour avec la signalisation et le code de la route
- Évitez les carrefours complexes, les heures de pointe, la conduite de nuit

L'école Cousteau dans la savane africaine

Les élèves de l'école apprivoisent l'Afrique sous toutes ses formes. Après la découverte culinaire d'octobre, ils s'intéressent aux animaux de la savane et de la jungle.



Les arts africains n'auront bientôt plus de secrets pour eux. Mais surtout ils découvrent les coutumes locales grâce aux parents d'élèves. Le vendredi avant les vacances de Noël ils ont eu le plaisir d'accueillir 2 papas qui leur ont raconté un conte africain en musique. Ce fût un grand moment de partage culturel !!!

Les élèves de CE2-CM1-CM2 terminent un cycle Rugby. Ils ont pratiqué ce sport de contact avec un intervenant du club de rugby des Herbiers. Ils ont appris les règles et les différentes actions possibles sur le terrain.



Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont eu le plaisir de retrouver Olivier Gouin, intervenant musique. Les cycles 2 ont appris différentes chansons en faisant le tour du monde. Les cycles 3 ont testé le chant choral à travers des chansons telles que « couleur café » et « Armstrong ». Ils ont créé un slam sur une musique du trompettiste Ibrahim Maalouf.

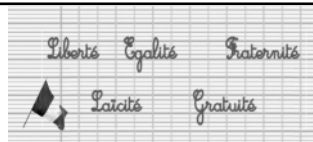
Nous avons rencontré Nelly Brousseau en novembre. Elle participa à la course Sénagazelle en février. C'est une course humanitaire au Sénégal. Elle a récolté des fournitures qu'elle ira distribuer dans des écoles. Nous partageons et menons des actions en lien avec son projet.

Portes ouvertes
vendredi 25 janvier 17h -19h30
samedi 26 janvier 10h à 12h

Inscriptions pour l'année scolaire en cours
et l'année 2019/2020

Découverte des lieux et de l'équipe pédagogique

Les inscriptions sont possibles pour les enfants nés en 2017 et avant.



Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école :
02.51.65.76.64
ce.0850598n@ac-nantes.fr
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr



POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire

• Construire son projet professionnel • Se former • Travailler

Une équipe à votre écoute - Un accueil individualisé

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

3 axes d'accompagnement : – Orientation/Formation – Emploi – Vie quotidienne

- ▶ Accès aux offres d'emploi
- ▶ Accès à la formation
- ▶ Ateliers et actions thématiques
- ▶ Outils pour la recherche d'emploi
- ▶ Simulations d'entretiens
- ▶ Le dispositif parrainage
- ▶ Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- ▶ Infos santé

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE : 54 communes - 5 intercommunalités



- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Mortagne
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu – Rocheservière

Contact :

Siège : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendue - 85500 LES HERBIERS - ☎ 02 51 66 81 15

✉ contact@mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com

Horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h30 – 13h30 17h30 (le vendredi fermeture 17h)

PERMANENCE de MORTAGNE SUR SEVRE

Accueil sur rendez-vous (contacter le siège au 02.51.66.81.15)

➔ dans les locaux de la mairie le mardi et le jeudi

➔ au siège le mercredi après-midi